FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 23 FÉVRIER 1861.

LES PROCRITS DE SICILE,

ROMAN INÉDIT

PAR EMMANUEL GONZALÈS

Première partie.

VI.

L'ATMOSPHÈRE.

La jeune Sicilien gravissait la colline de son pas le plus rapide; le ciel, diamanté d'étoiles, planait comme un dais gigantesque au-dessus des ruines poétiques du temple; la campagne dormait sous les tièdes effluves d'un air embaumé, et semblait transparente comme ces Champs Élysées chantés par Virgile.

De loin, Giovanni vit la strega cesser d'attiser son feu d'herbes sèches et s'engager lentement sous la colonnade qu'il aperçut, éclairée par les derniers reflets de la flamme, Judith, qui, soigneusement enveloppée dans un albornoz d'Afrique, s'avançait vers le temple, en jetant autour d'elle des regards inquiets, comme si elle eût craint d'être poursuivie.

Alors le jeune homme respira plus librement, et, courant à la rencontre de la juive :

— Ma bien-aimée, lui dit-il à voix basse, en la serrant doucement contre sa poitrine, je ne sais dans quel but la Fabiana nous appelle, mais elle ne pouvait nous réunir plus à propos.

— Votre voix est triste, Giovanni, et vous me regardez avec une expression de douleur et d'angoisse, répliqua la jeune fille; quand vous ne souriez pas, j'ai peur, entendez-vous! Il me semble qu'un masque lugubre s'est posé sur votre visage. Oh! rassurez-moi, rassurez-moi, car je sens comme un frisson glacial parcourir tous mes membres.

Giovanni voulut répondre, mais la parole expira sur ses lèvres.

— Chaque jour, du haut de notre terrasse, reprit Judith, je veillais pour voir s'allumer le signal de la Fabiana; quand je l'ai aperçu, il y a une heure, j'ai voulu accourir aux ruines, redoutant quelque malheur, mais j'avais oublié qu'une femme juive est moins libre qu'une esclave. Comment quitter la maison de mon père, quand le couvre-feu a sonné, quand tout doit y être silencieux, quand il est interdit, même au riche Isaac, de franchir la porte de son quartier! Alors, je tremblai, comme le rameur des galères à son banc, et j'ai cru que j'allais devenir folle. Depuis ce matin, mes yeux palpitaient sous les larmes et mon cœur était gonflé de pressentiments sinistres. Une voix secrète me disait qu'un danger s'approchait de nous. Et il me fallait rester muette, immobile, impuissante, tandis que ce brasier jetait vers le ciel ses tourbillons de flamme et de fumée, comme un suprême appel.

— Pauvre Judith! murmura Giovanni d'une voix étouffée.

— Mais c'était impossible; dussé-je me perdre, dussé-je être condamnée à l'amende, à la prison, dussé-je voir tomber sous les ciseaux d'un bourreau ces cheveux que vous aimez, Giovanni, je voulais sortir de la maison paternelle et vous rejoindre. A force de prières, j'ai obtenu de ma vieille Noemi qu'elle dérobât les clés sous le chevet de son maître, c'est mal ce que j'ai fait là, Giovanni, mais je vous croyais en danger; j'entendais votre voix plaintive qui m'appelait, et toujours je voyais se tordre devant mes yeux troublés les spirales de ce brasier. Me pardonnez-vous, Giovanni, et ne me méprisez-vous?

— Je te pardonne, généreuse enfant, s'écria le Sicilien, c'est à genoux, comme faisaient les païens devant ces idoles mutilées qui nous entourent, que je devrais te remercier. Mais comment m'as-tu parvenir jusqu'ici?

— C'est vraiment un miracle, dit la juive avec agitation; il faut que la strega s'en soit mêlée, car je n'y comprends rien. J'avais emporté son mon albornoz une bourse pleine de perles et de sequins détachés de ma coiffure, je comptais essayer de séduire les gardes de la porte du quartier. J'allais toujours, le cœur palpitant, l'esprit hésitant, mes pieds chancelaient de la main je m'appuyais aux murs pour ne pas tomber. Enfin, j'arrivai à la logette des deux gardiens, faiblement éclairée par une lampe de fer à leur mourante. Chose étrange! quand mes yeux éblouis de terreur s'y arrêtèrent, je vis les gardiens renversés sur le sol, raides comme des morts, le sol rougi de vin et des outres flasques qui se crispaient dans les mains des dormeurs. Je pleurai silencieusement, car je ne pouvais songer à les réveiller, lorsqu'en regardant la porte du quartier, je m'aperçus qu'elle était entr'ouverte. Je crus que le soleil rayonnait sur moi. Une force nouvelle me ranima. Je m'élançai, sans souci du silence ou des bruits furtifs de la campagne, et me voici!

— Tu as raison, Judith, reprit gravement Giovanni, la strega s'est mêlée de ta fuite, comme de la mienne, mais ton cœur ne t'avait pas trompée, ajouta-t-il, en pressant entre ses deux mains la petite main de la juive. Nous nous voyons ce soir, pour la dernière fois, peut-être.

— Pour la dernière fois! s'écria la fille d'Isaac, dont la voix se timbra tout à coup d'une émotion profonde; expliquez vous, Giovanni, car je ne vous comprends pas.

— Ne suis-je pas un grand criminel puisque j'aime, Judith, répliqua amèrement le Sicilien; ne suis-je pas un être abject et vil, puisque j'ai osé te défendre? ne suis-je pas un fière dénaturé puisque j'ai empêché mon frère Diodato d'outrager une femme? Eh bien! mon noble frère m'a dénoncé à toute la famille comme un espion ou un sbire, je suis, à leurs yeux, un mauvais sujet, un rebelle, un vagabond. Dans sa colère, l'inflexible marquise de Campo Forte a décidé que je quitterais Girgenti, et que, dès demain, je serais soldat.

— Tu vas partir! tu vas être soldat! répéta Judith avec un accent déchirant, et c'est pour moi que tu encours ce châtiment terrible! Oh! mon amour devait donc te porter malheur, Giovanni? Pourquoi ne suis-je pas morte, le jour où nous nous sommes connus!

Et, cachant sa tête charmante entre ses mains, elle laissa échapper de sourds gémissements.

— Non, non, ce n'est pas toi, répondit le jeune homme en dévorant dans un baiser les larmes de sa chère Judith; ce n'est pas toi qui es cause de tout ceci, mais la haine de mon frère, qui me poursuit depuis ma naissance, et qui a trouvé enfin l'occasion de m'éloigner. Il espère me perdre, afin que toute la fortune paternelle lui revienne. Mais il se trompe; le sang qui coule dans mes veines me rend fort et courageux. Et pourtant, comme je t'aurais aimée, s'il t'avait voulu! Tous veulent que je me range, comme un valet ce regard distrait que lui accordait mon père, et amour caché auquel se rattachait mon cœur engourdi!

— Ah! ne crains rien, Giovanni! cet insolent Diodato peut te poursuivre de sa haine dans la famille et dans ta fortune, mais il ne saurait t'atteindre dans notre amour. L'humble juive n'est rien aux regards du brillant marquis, et elle est à toi, pour toujours, à toi, car c'est qu'elle a le cœur noble pour le déshonneur.

— Je ne le connais pas, Judith, sa passion pour toi sera aussi vivace que sa haine pour Giovanni. Je ne quittant, ne m'a-t-il pas dit tantôt avec un ton de cruelle raillerie, que je pourrais tranquille, car il se chargeait de te consoler.

— Le misérable! s'écria la jeune fille avec un geste de mépris suprême.

— Et c'est là ce qui me rend la séparation plus cruelle, que la mort, continua le Sicilien, non pas que je doute de ta fermeté et de ta tendresse, mais je ne sais quel abîme creusé sous vos pas, chaque nuit, au milieu de ces natures lâches et tyranniques, pour ne point t'y égarer, vos douleurs, un danger que je ne saurais prévoir et entourer de ces jeunes satanistes pour t'arracher, je ne puis les en préserver, et je redoute que tu ne sois vaincue! Quel supplice, pour moi! Enfin, j'ai peur de Diodato. Pourtant notre séparation, les heures passeront comme des montagnes sur mon cœur, je te verrai sans cesse en proie à mes tourments.

— Ma-vouez-vous donc si faible et si lâche, Giovanni, interrompit la juive avec feu, que je ne puisse résister à ces persécutions vulgaires? Vous n'avez rien à craindre. Absent, votre image ne me quittera jamais. Les gouttes d'eau finit par ronger la pierre, mais le temps n'a pu ce n'a pas mon amour; je suis une fille de l'Orient, et mon cœur n'est pas un caravansérail banal qui s'ouvre à tous les hôtes de passage.

Le visage du jeune Sicilien rayonna de joie.

— Comment ai-je pu mériter d'être aimé ainsi! s'écria-t-il.

Judith le regarda en souriant: — Remercie la Fabiana, Giovanni, avant de t'avoir vu je te connaissais, et je sentais mon cœur aller vers toi, comme le fer vers l'aimant. Elle me peignait avec tant de chaleur ta générosité, ton courage, les nobles instincts de ton âme et l'injuste oppression que tu subissais. Les malheureux aiment les malheureux. L'amour se gagne par la pitié, comme par les yeux, par la vanité, par cette sympathie irrésistible que nul ne saurait expliquer. Puis je vous ai vu, Giovanni, et le sort de ma vie entière a été fixé par un seul regard.

Le Sicilien baisa les petites mains blanches de Judith avec un transport passionné.

A continuer.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

Navire Myr[illegible] Wa[illegible], Liverpool

Arrivés hier.

Navire Aran[illegible] R[illegible] Mobile
[illegible] Liverpool
Brick M[illegible] Tabasco
[illegible] Philadelphie
[illegible] Havane
[illegible] Charles
[illegible] Galveston
Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

[illegible]

Steamboats partant aujourd'hui.

[illegible]

RAIL ROAD PONTCHARTRAIN.

[illegible]

[illegible]

FRÉDÉRIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Frères.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

COIN DE LA VIEILLE LEVÉE No 59 entre Conti et Bienville.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 22 février 1861.

Le mouvement a été modéré dans le coton, samedi, à l'ouverture, à 10⅞ @ 11 cts.—Le sucre a été assez recherché, mais à une baisse.—La demande de mélasse a été faible à une baisse.—La demande de farine a été modérée. Le fret a fléchi et le change a été plus facile.

TABAC—Demande modérée. Les transactions sont de 800 boucauts. Le tout à des conditions particulières.

Factory Lugs	3	@ 4
Plants do	3½	@ 5½
Feuille, inférieure à commun	5½	@ 6
Fair	6½	@ 7½
Fine	7½	@ 9
Choix, heavy & light	9½	@ 11

SUCRE—Approvisionnement libéral. Environ 2000 boucauts.

Inférieur	2	@ 2½
Commun à good com	3	@ 3¾
Fair à Fully Fair	4¼	@ 5½
Prime et choix	4½	@ 6¼
Choux et centrifuge	6½	@ 7

MÉLASSE—Ample approvisionnement. Environ 2,700 barils à une baisse. Nous cotons maintenant 11 @ 20 cts l'ordinaire à fair, 25 @ 28 le prime à choix. —La demande de mélasse en demi baril a été modérée et il s'en est vendu 800 demi barils à 29 @ 30 cts le choix, prix auquel le marché ferme.

FARINE—Approvisionnement modéré et baisse.—10,000 barils à $5 37½ @ $5 55 la superfine, $6 le low, et $7 25 @ $7 75 extra bon à choix.

MAIS—Bonne demande, avec amélioration dans les prix. Environ 150,250 sacs à 65 @ 70 cts le mélangé, le jaune, le blanc et le mélange blanc, et 73 cts le boisseau de blanc prime.

BLE—Aucune transaction.

AVOINE—Pas de variations. Environ 6,000 sacs de St-Louis à 41½ @ 44 cts le boisseau de prime.

SON—Environ 800 sacs à $1 02 @ $1 05 les 100 livres.

FOIN—Environ 1450 balles de l'Ouest à $23 @ $25 le tonneau.

PORC—Environ 2000 barils à $18 le baril de mess. A la clôture, $18 le baril de mess et $15 25 le M. O. Il y avait, le 1er du courant, dans les entrepôts d'inspection, 1504 barils.

BACON—250 boucauts, à 7½ @ 8 cts les épaules et 10 à les plats-côtés ribbed, et 12 @ 12½ cts les desséchés.

GRAISSE—Approvisionnement faible. Les transactions se font pour ce qui arrive aux prix pleins. Ventes, 1050 tierçons à 10 cts la livre.

BŒUF—Quelques petits lots à $12 50 @ $13 le baril pour le mess et les marques de choix.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest se vend lentement à 11 @ 13 cts, et 15 @ 20 pour l'ordinaire à goshen.—Le fromage vaut 7 @ 8 cts la livre.

WHISKY—Environ 700 barils à 17 @ 17½ cts le raw et 17 @ 17½ cts le rectifié, et 18½ cts le rectifié.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Toile Kentucky, 14 @ 16 cts le ballot bien à power loom de la meilleure qualité. Aucune vente de toile de l'Inde.—Corde d'emballage, 7½ @ 7¾ le handspun et 8½ @ 8¾ cts la machine made. Faibles transactions.

SACS EN PITRE—Faible mouvement. Environ 2,000 balles de sacs égaux à 15 cts. De légers pour les cotons à 11½ cts et les heavy marques à extra à 13¾ cts.

CHANDELLES—Light weight, 15 cts; full weight, 17 cts, 100 caisses hors prix.

CAFÉ—Ventes de la semaine, 11,269 sacs; stock 40,824 sacs, cotés 11 @ 13 cts.

RIZ—Environ 100 tierçons de la Caroline (attendus) à 4¼ @ 4¾ cts la livre.

SUIF—La dernière vente annoncée (100 tierçons) à cote de la livre le prime fait en ville.

CHAUX—Le Thomaston s'est détaillé à $2 50 le baril. Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE—$1 @ $1 10 le gallon de Winter, suivant la qualité à choix préparé pour l'hiver. 100 barils à $1 10.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 65 @ 70 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Sud se vend 75 cts pour les machines, 50 cts pour les peintures et les points, et 20 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL—45 @ 50 cts le gallon.

PEAUX—Attakapas, 13¾ @ 16½ cts; sèches, salés et Mexicain, 13¾ @ 16½ cts; les lourdes et les légères.

FRET—Cinq navires américains ont été affrétés pour Liverpool à ¾ d; un navire anglais à ¾ d le coton; cinq pour le Havre à 1⅝ c; un pour Brême au même prix, un pour l'Europe à des conditions particulières; un pour Anvers à 1⅝ c le coton et 70 c le tabac.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 février 1861.

Reçu pendant la semaine finissant hier soir, 816 bœufs de l'Ouest, 50 bœufs du Texas, 607 veaux, 677 porcs, 849 moutons et 20 vaches laitières. A vendre sur place 500 bœufs de l'Ouest, 250 bœufs de Texas, 300 veaux, 1150 porcs, 400 moutons et 28 vaches laitières. Nous cotons comme suit:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	8 00	@ — 00
" " 2e "	6 00	@ 7 50
" du Texas, par tête, 1re qualité	20 00	@ 30 00
" " 2e "	14 00	@ 18 00
Veaux	4 00	@ 7 00
Moutons 1re qualité	5 00	@ —
" inférieurs	2 00	@ 4 50
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	5 50	@ 6 50
Vaches laitières, par tête 1re qualité	60 00	@ 80 00
" " 2e "	30 00	@ 50 00

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur quatre fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des États-Unis. Il entre les racines suivantes: de la réglisse, du sassafras, de la gentiane, de l'écorce du mouron, de camomille, de la gentiane, de l'écorce de merisier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour la

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si communs parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Évangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant des effets plus agréables que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir pourraient faire prendre de cet AMER DE DODS qui renferme le même esprit contenu dans les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et qui sont sujets aux fièvres ou fièvres, il est bon à donner aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,
Propriétaires,
No 78, William street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.
Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'État de la Géorgie: PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

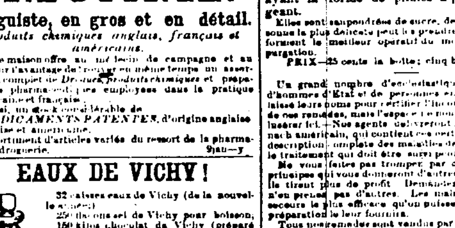

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découverte moderne dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes déjà usés de tous les charlatans. Le Dr WRIGHT, sachant bien ce que les personnes non initiées avaient vu à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme dans toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son elixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $1 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des États-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des États-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
Nlle-Orléans, Lne.

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Samedi, 23 février 1861.
Mlle ADELINA PATTI.
LUCIE DE LAMMERMOOR,
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

Dimanche—Bénéfice de Mme Melchisédec.
Le Chevalier de Maison Rouge,
Drame en 5 actes et 12 tableaux.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Samedi, 23 février 1861,

BAL
Paré et Masqué,
A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE......Pour un Cavalier, $2 50.

S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier.
Le Bal commencera à dix heures.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Samedi soir, 23 février.

JEANIE DEANS, drame.—Danse par Mlle FRANCIS et M. BAILLARGER.—Le spectacle commencera par RENDEZ-VOUS.

THÉATRE ST-CHARLES.

Samedi soir, 23 février.

THE CRICKET, drame. Mile MAGGIE remplira le principal rôle.—Le spectacle se terminera par DON'T JUDGE BY APPEARANCES, vaudeville.

Musée de Spalding & Rogers,

A côté de l'Académie de Musique.

Prix d'entrée............50 cents.

Enfants et domestiques..........moitié prix.

Ouvert jour et nuit, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le grand Aquaria
Un steamship en miniature,
L'orchestre mécanique.
Un spécimen du plus grand des
Boa Constrictors.
et 100,000 autres curiosités.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

MINSTRELS DE GEO. CHRISTY.

Première représentation de

NEW YEAR'S CALLS,

de George Christy,

Lundi soir, 18 février.

Ballades, mélodies, chansons, etc.

GREAT STUMP SPEECH or ANY OTHER MAN.

Prix, 50 cts—Enfants et domestiques, moitié prix. Portes ouvertes, à 7 heures et demie. La représentation commencera à 7 heures et demie.

JOHN P. SMITH, agent.

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.

Engagement, pour quelques jours seulement de FANNIE WALLACE, la GÉANTE D'ÉCOSSE, qui pèse 675 livres, et a eu l'honneur d'être présentée à la reine Victoria. Elle se montre pour la première fois aux États-Unis.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vanucchi par ordre du prince Simino Bovizen.

La conférence entre LOUIS-NAPOLÉON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CÈNE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HÉROS DE LA CRIMÉE et LES PUISSANCES D'EUROPE.—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants.

ACADÉMIE DE DANSE D'ANGELINA.

Nouveau Salon, 160, rue Girod au coin de la rue Baronne.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur

ACADÉMIE DE DANSE

sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre.
Classe d'enfants—Tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir.

Grande réduction de prix
SUR LES
PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroix, 100, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, assure sa clientèle et toutes les personnes qui ont encore des maisons à faire tapisser, qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à leur véritable prix coûtant. On pourra s'assurer de cette vérité en venant visiter son magasin, situé rue de Chartres, No 100, entre Conti et St-Louis.

En déballage, un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renom.

Papiers dorés mille depuis 75 cents le rouleau.
Papiers satinés, garantis français, depuis 25 cents.
Grand choix de bordures veloutés depuis $2.
Malachite, Rosace, Marbre, Agate, Bois de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciel de Lit, devant de Cheminée comique, etc., etc.

D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,
Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour construction tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude.

No 39. CHARTRES STRT. SIGN OF THE GOLDEN MORTAR. No 39. CHARTRES STRT.

ESTABLISHED IN 1829.
By
F.P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.
Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au négoce de campagne et au planteur un assortiment de drogues et médicaments entièrement complet de Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique médicale.

Aussi, un choix considérable de *MÉDICAMENTS PATENTÉS*, d'origine anglaise, française et américaine.

Un assortiment d'articles variés du ressort de la pharmacie et droguerie.

EAUX DE VICHY!

32 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle source).
25 flacons sel de Vichy pour boisson,
150 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les sels naturels.
1000 boîtes pastilles de Vichy de 50 grammes,
1000 boîtes pastilles de Rogé,
1000 boîtes pilules de Debout,
1 caisse Racahout des Arabes,
[illegible] bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault;
200 flacons véritable Lait Antéphélique, pour la peau;
2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras;
200 bouteilles sirop de Flon;
3000 flacons dragées de Santonine de Collas, Pelletier & Gaffart;
1000 flacons pilules de Vallet;
500 flacons pilules de Blancard;
500 flacons perles d'Éther;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Seguin, Elixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes;

Purgatif de Leroy de Cottin, parfumerie extra fine de Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

LOUIS CASTEL, agent.

REÇU par le navire Express, du Havre, steamers Star of the West, Cahawba, Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par

O. ROBIN, pharmacien.

25,000 sangsues hongroises,
1000 boîtes dragées stomachiques de Pougua,
1000 flacons pilules Blancard,
1000 flacons pilules Vallet,
1000 flacons pilules de Laville,
1000 boîtes pilules de Dehaut,
2000 creusets en biscuit, de toutes dimensions,
500 capsules porcelaine fine, à bec et manche, grandeurs assorties,
250 flacons à robinet, pour appareil de déplacement
Extrait alcoolique et aq. d'ipéca et belladone.

Camomille, brou de noix, mille feuilles, fumeterre, centaurée, tamarin, seille bulbis, trèfle d'eau, esprit de vulnéraire, spiglie, serpentaire, sumarouba, saponaire feuilles et racines, noix vomiques, sassafras, semen contra, sauge palthe, pyrèthre, phellandrie aq., polychrère, persil, pensée sauvage, jusquiame, glau la, tortif, fougère, mâle, oléorésine éthérée, fèves St-Ignace, kn.[illegible]

Tous ces extraits sont garantis purs et préparés d'après le codex français, par M. Menier, de Paris.

250 grammes quinine—250 grammes quinoïdine,
1000 grammes sel d'Alembroth cristal,—60 gr. apiol,
250 grammes émétine du codex,
100 kilos poudre de gomme arabique No 1,
50 do térébenthine de Venise,
5000 têtes de pavots extragrosses,
40 kilos beurre de coco,
10 do roses de Provins,
2 do amiante choisie,
2000 lancettes Caprou, Luer et Charrière,
20,000 sondes, et bougies anglaises en caoutchouc,
20 kilos capsules Cuillerier, au baume de copahu, cubèbe et fer,
100 douzaines seringues à injection, en verre,
400 kilos fécule de pomme de terre,
200 do goudron de Norwège, véritable.
A vendre au plus bas prix, par

O. ROBIN, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Villeré

Par les navires Crimea et P. Flood arrivant de France.

Reçu par le soussigné "ancienne maison H. Bonnabel"—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc., parmi lesquels—
Vératrine, 160 flacons.
Sesquichlor de fer.
Valérianate de quinine, &c.
Extrait d'Ipéca, &c.
Pâte de Regnauld.
Capsules de Raquin.
Poudre de Roger, etc.
Eau de laurier cerise, &c.
Eau de tilleul.
Esprit de Cochlearia.
Alcoolat de raifort, &c.
Sirop de fleurs de pêcher.
Feuilles de patchouly.
do de fraise.
Roses rouges.
Onguent populeum.
Oreilles en pâte, &c, &c.
Cornues appareils en verre.

B. JOURDAN.

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, dont les propriétés curatives de la coqueluche et du crachement de sang ont déjà étendu la réputation dans la ville et la campagne, est aussi le meilleur remède contre les irritations et inflammations de la gorge et de la poitrine, telles que rhumes, enrouements, toux, &c., qui sont fort nombreux dans lesquels ce sirop a été employé, ont complètement prouvé que quelques cuillerées prises aux premiers symptômes d'irritation de la gorge, de la poitrine ou des douleurs d'estomac avec difficulté dans la respiration, arrêtent immédiatement le progrès de ces affections qui sont radicalement guéries dans l'espace de 12 à 24 heures.

Les conséquences si fâcheuses et quelquefois funestes des rhumes négligés devraient engager tout le monde à se procurer ce précieux sirop dont la vente considérable et toujours croissante depuis nombre d'années établit la supériorité incontestable sur tous les médicaments de ce genre. Son prix modéré (75 cents le flacon) le met à la portée de tous.

A vendre exclusivement par F. SERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N.O.

Reçu par les navires Stephen Crowel et Kate Dyer du Havre:
500 bouteilles Sirop de Briant,
500 " " de Lamouroux,
1000 " " de Churchill,
1000 " " de Johnson,
450 " " de Labelonye,
300 bouteilles Sirop de Citrate de fer de Chable,
300 " " dépuratif idem
1500 " " de Raifort iodé de Dorvault,
500 " " de Quinquina ferrugineux idem,
1500 " vin de Quinium de Labarraque,
2000 bouteilles Vin de Séguin,
500 " Antiglaireux de Paul Gage,
300 " Dupont,
1500 " Huile de Foie de Morue de Hogg,
450 flacons Sirop de Codéine de Berthé,
500 " Pilules de Blancard,
1500 " " de Vallet,
1000 boîtes " Colbert,
500 flacons " Leroy,
3000 boîtes Capsules de Mothes,
300 flacons Phosphate de fer soluble de Leras,
500 " Poudre de Charbon de Belloc,
1500 livres Fécule de Pomme de terre de Groult,
500 " Tapioca de Groult.

Un choix d'Extraits des meilleures maisons de Paris, produits chimiques, toutes sortes d'ustensiles en verrerie, porcelaine: Capsules, Mortiers, Biberons, &c.

Un grand choix de Parfumerie des meilleures maisons de Paris.

SUCRE D'ORGE A L'EAU DE VICHY, à vendre par ÉDOUARD GUILLOT, 130, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin:

2 paniers huile 22 onces Bacigalupi,
[illegible] caisses huile 32 onces vierge,
[illegible] do huile 22 onces double clarifiée, J L Duret,
400 caisses olives Th Rouman,
50 do cornichons,
200 quarts Burgundy Port,
[illegible] quarts Madère,
[illegible] caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Barton Jeune, de Bordeaux,
500 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne Ed Michaux,
150 quarts Sherry et Porto,
200 caisses absinthe Berger,
[illegible] do cerises à l'eau-de-vie,
[illegible] ponchons rhum de la Jamaïque,
40 pipes genièvre "Stag."

Eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Boutelleau, Mehaty.

[illegible] futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edinburgh,
[illegible] ponchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.

BRULATOUR & Co, 89 ancien 55, Vieille Levée

DIVERS, en magasin—40 barriques vin vieux de 1857, Cantiaubert, St Emilion
[illegible] demi barriques vin vieux de 1856 do do
40 barriques vin vieux, Ch Bauresch de 1857
70 do do Grand St Lambert, 1857
12 do do vieux Médoc de 1856
50 do do St Julien de 1858
20 do vin blanc, Haut-Sauterne et Barsac
[illegible] caisses absinthe, Ed Pernod, importé en 1858
[illegible] do do Louis Versin, do
70 do do Constant Lecoultre do
[illegible] do do C. F. Berger; 20 dito Auguste Lenbas, kirsch, C. Lecoultre; 50 dito vermouth, Noilly Pratt & Co; 20 dito eau du Mont d'or; 20 dito liqueurs Raspail de Noilly Prat & Co; 25 dito punch au rhum, 20 dito eau-de-noix, 115 dito fruits à l'eau-de-vie, poires, pêches, prunes et abricots; 20 dito fruits au jus assortis, grandes et demi bouteilles; 30 dito sauce aux tomates; demi et quart de bouteilles; 100 paniers champagne Heidsieck Piper, grandes et demi bouteilles; 60 paniers champagne, Eugène Clicquot, grandes et demi bouteilles. A vendre par

J. N. CURIEN, No 20 rue Toulouse.

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres des champs. Je recevrai aussi pendant la saison [illegible] de forts envois d'esclaves des États ci-dessus exclusivement. Je suis résolu à vendre à des prix en rapport avec les temps, au comptant ou en acceptations de ville. Les nègres peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier.

J. M. WILSON.

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANÇAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté.

Casquettes soies, superfines;
Souples hommes et enfants de tous genres, Maures Victoria, Tassot, Monitor, rasters brans et gris, Cravate mater pare.
Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns;
Magenta et Adelbert, articles nouveaux;
Assortiment de tous genres;
Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres garnis et sous velours et plumes, des genres les plus nouveaux, sortant des meilleures manufactures de Paris.

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour bureaux.

Outre son importation directe de chapeaux de soie, tous de qualités supérieures, la maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, ayant longtemps exercé dans les principales maisons de Paris est toujours en état de livrer sur ordre, tels genres de chapeaux que pourraient désirer ses clients et dans le plus prompt délai.

Brodequins Mussett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix. A vendre à des conditions libérales, par BLANCARD & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

Pour Indianola, directement.

Jour de départ, mercredi, 27 du courant, à 8 heures A. M. L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, capitaine H. Phannon, partira le 27 du courant, pour les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, [beaux emménagements, passagers de chambre], s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, Rue du Camp, No 37

Pour Indianola, directement.

Jour de départ DIMANCHE 24 février, à 8 h. A. M.

L'excellent steamship SUWANEE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. H. Denison, partira, il est dit ci-dessus, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 1er Mars à 8 h. A. M. POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des États-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship ARIZONA, commandant H. Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements), s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Directeur, 37, rue du Camp.

Vera-Cruz.

Jour de départ, VENDREDI 1er mars, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des États-Unis—L'excellent steamship doublé en cuivre TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, régulièrement la malle des États-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à

I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre.

Pour Key West et les ports de la Floride.

Partant JEUDI, 28 février, à 8 heures A. M. LIGNE DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay. Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. H. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec la malle des États-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

POUR LA HAVANE, directement.

Départ de la Nlle-Orléans, le 13 et le 28, à 8 heures A. M.; départ de la Havane, le 4 et le 24, à 4 heures P. M., de chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandant J. K. Caughlin, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, Premier District, avec les malles des États-Unis et les passagers. Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à

J. ACEBO, ou à A. COSTA, Rue de la Douane, No 16.

Pour la Havane directement.

Partant dimanche 24 février.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des États-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à

PUIG BROTHERS, No 57 rue de la Douane

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait que l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telles sortes avec d'autres substances d'une force altérative encore plus grande qu'il produit un antidote efficace pour les maladies susceptibles de guérison par la Salsepareille. Il est admis que si on trouvait un remède demandé par un malade atteint de scrofules, le mal y serait ici remède d'un service au grand nombre de nos compatriotes invalides. Ce service a été rendu par cette composition ainsi que l'expérience l'a prouvé dans les cas les plus mauvais des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Éruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Érésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine, et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Prise au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps, on arrête de grands désordres à leur naissance. Bien des gens peuvent à l'aide de ce remède se garantir d'une foule d'éruptions et de maux ulcéreux, dont le système organique cherche à se débarrasser lui-même s'il n'est pas aidé à le faire par les canaux naturels du corps au moyen d'une médecine altérative. Purifiez le sang vicié alors que ses impuretés se font jour à travers la peau sous forme de tumeurs, éruptions ou plaies; purifiez-le lorsqu'il est obstrué et inerte dans les veines; purifiez-le alors qu'il est lourd; votre propre jugement vous désignera l'époque. L'homme même qui n'a pas l'organisation dérangée, est plus joyeux et plus fort lorsque le sang est pur. Maintenez le sang pur et tout le reste ira bien...

La salsepareille a la réputation, bien méritée, de remplir ces fins. Mais le monde a été grandement trompé par certaines préparations de cette matière, non-seulement parce que la drogue ne possède pas en elle-même toute la vertu demandée, mais plus encore parce que beaucoup de préparations prétendant être des extraits concentrés ne contiennent qu'une faible partie des propriétés de la salsepareille.

Durant ces dernières années, le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. La plupart de ces remèdes ne contiennent que peu ou pas de salsepareille... Nous croyons fermement que c'est la meilleure salsepareille qui puisse être préparée...

Préparée par

Dr. J. C. AYER & Co.,

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille, six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de ses vertus...

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison des

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Érésipèle, Maux de tête, Hémorroïde, Rhumatisme, Éruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant la forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur purgatif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'État et de personnes éminentes... Tous nos remèdes sont vendus par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays.

L'Amer Stomachique
DE
HOSTETTER.

Les Lois de la Santé.

LORD BYRON a exprimé en peu de mots le désir instinctif du genre humain... il dit que le PREMIER désir de l'homme est la SANTÉ, et ensuite une LONGUE EXISTENCE. Les humains de la société et malheureusement trop de genres d'occupations, sont opposés à la santé, qui exige des exercices réguliers de corps et d'esprit, des heures régulières de repos et de sommeil, de l'air frais, une nourriture saine et de l'eau pure. Il y a sans doute qu'une faible partie seulement de la famille humaine peut jouir de ces avantages et que beaucoup de ceux qui le pourraient négligent d'en profiter! Les avantages manquant au plus grand nombre, il faut donc que chacun vous à fortifier sa constitution par l'hygiène qui lui convient.

C'est ce dont se sont aperçu, depuis longtemps, les habitants des parties malsaines de notre pays; ils se demandent seulement ce qu'ils emploieront, ou ils trouveront le moyen d'échapper à la maladie et de prolonger l'existence jusqu'à sa limite naturelle.

Des centaines de personnes haut-placées aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique Centrale, au Mexique, dans l'empire du Brésil, dans les îles du Pacifique et dans toutes les autres contrées où L'AMER DE HOSTETTER se vend, disent que cette préparation est d'une efficacité extraordinaire pour prévenir les épidémies et les endémies de tous les climats, pour la faiblesse générale, pour la dyspepsie, la maladie de foie, les indigestions, les fièvres intermittentes, les fièvres et frissons et toutes les maladies périodiques, un remède qui soulage immédiatement ceux qui souffrent des coliques et des affections cholériques, un excellent spécifique pour la constipation, pour la bile, pour les constitutions affaiblies par les maladies, pour le manque d'appétit, pour fortifier les organes digestifs et pour purifier le sang, en un mot le remède par excellence pour les familles.

LA DYSPEPSIE.

Une INDIGESTION CHRONIQUE est le mal le plus douloureux et le plus difficile à combattre. Il provient du mauvais état de l'estomac ou plutôt de la faiblesse de ce qui recouvre cet organe et ne peut donner la nourriture. La dyspepsie est ordinairement accompagnée d'une inflammation plus ou moins grande de la membrane qui recouvre l'intérieur de l'estomac et toujour de l'irritation des organes digestifs.

LA CONSTIPATION

accompagne quelquefois la dyspepsie, bien qu'elle existe dans certains cas sous une autre forme grave des organes digestifs. Elle est généralement suivie de maux de tête, d'un obscurcissement partiel de la mémoire et d'un affaiblissement de l'esprit. De même que l'indigestion provient d'un manque de ton de l'estomac, la constipation, dans beaucoup de cas, de l'insensibilité de la membrane muqueuse qui recouvre les intestins. L'effet modéré de l'Amer de Hostetter est précisément ce qu'il faut dans ces circonstances semblables. On croit qu'une bouteille ou deux de l'Amer suffisent à guérir radicalement d'une constipation casuelle ou habituelle, ou préviendront le mal chez les personnes qui, sujettes à la constipation, auraient recours de temps en temps au remède indiqué.

LA MALADIE DE FOIE

et les maladies bilieuses proviennent soit de l'inactivité du foie, laquelle change la qualité de la bile que la nature exige pour la santé, soit de l'inflammation qu'occasionne un débordement de la sécrétion bilieuse dans l'estomac et les boyaux, soit enfin par un dérangement sympathique du foie, dérangement causé par le mauvais état de l'estomac. Dans la maladie ordinaire du foie, le malade a quelquefois un appétit vorace et des chaleurs. Il doit supporter la bile, et il n'aime pas la bile ou le fer. ...

LES FIÈVRES

ont été divisées en deux classes, les malignes et les contagieuses, mais il n'est guère permis de douter que toutes les fièvres épidémiques sont causées par le mauvais air. Il est hors de doute qu'elles proviennent des miasmes qui se dégagent des végétaux pourris et des eaux corrompues sur lesquels frappent les rayons du soleil. Tout le monde sait qu'aussitôt que la hache fait pénétrer la lumière dans les forêts primitives, les fièvres en frissons et les fièvres bilieuses rémittentes s'y établissent infailliblement. La raison en est claire. Les matières végétales que les siècles y ont accumulées sont tout-à-coup exposées au soleil, et les feuilles, le bois pourris exhalent une odeur fatale à la famille du fermier.

La meilleure preuve de la vogue de

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER

c'est qu'on essaie souvent de l'imiter. Ces contrefaçons sont la source de désagréments pour les propriétaires qui ont pris le but de protéger leurs intérêts, ont dû employer un agent voyageur dont la seule occupation est de poursuivre les imitateurs devant les tribunaux. Les propriétaires, voulant en même temps protéger le public, ont fait faire une étiquette en acier à laquelle ils ont ajouté une note écrite à la main, afin de pouvoir poursuivre les imitateurs pour faux. L'autre, où quelques-uns pour Hostetter, avec cette note de bouteille ont, dans certains cas, n'a pas empêché la contrefaçon; mais la nouvelle les protégera et protégera les acheteurs plus efficacement à l'avenir.

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est un remède pour la dyspepsie, la diarrhée, la pesanteur, la faiblesse, les fièvres ou frissons, la maladie de foie, les fièvres bilieuses rémittentes; pour les douleurs et la faiblesse des vieillards. Nous avons demandé un verdict, ce verdict a été rendu, et l'Amer, en égard à la date de son introduction, est le remède le plus recherché qu'il y ait eu dans aucun autre pays. Celui qui est atteint de dyspepsie, le démande de la victime de la diarrhée croît à son efficacité, celui qui a la fièvre bilieuse n'attend pas qu'une bouteille soit vide pour en acheter une autre. Les deux sexes le considèrent comme une préparation merveilleuse. Voilà pourquoi on le recherche.

A vendre par tous les pharmaciens et par tous les marchands.

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Solidelle.

POUR ADMISSION:

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 76, rue Baronne.

MAGNOLIA Whisky de S. N. Pike—25 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 35, ancien 55, rue Vieille Levée

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mrs Anna Kopman—No 17,761.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Emile Couvertié vs ses créanciers—No 13,618—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. DREUX, Député Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Édouard Adler vs ses créanciers—No 17,779—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, qu'une cession des biens de dit insolvable a été acceptée par la Cour... de se réunir en l'étude de Félix Percy, notaire public, samedi 23 mars prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de prendre en considération les affaires de l'insolvable; que M. A. Grima, avocat, a été nommé pour représenter les créanciers absents; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Donné au Greffe, le 11 février 1861.
E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Mme Veuve Louis Menteria, née Fabiola—No 14,036.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député greffier.

Succession de William Howard Henderson—No 16 869.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le Agents de Mme Veuve Howard Henderson, tutrice de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Howard Henderson—No 15,717.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les Exécuteurs testamentaires de la succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de William Victor—No 17,790.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que le Dr Armand Gaudin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu William Victor, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Clair Douvillier, femme de O. Douvillier, contre son mari.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 15,519.—Je certifie par les présentes que le 17me jour de décembre 1860, jugement a été rendu par cette cour, dans cette affaire, de la manière suivante: Dans cette affaire, soumise à la cour pour être décidée sur les preuves au dossier, le tribunal les ayant jugées satisfaisantes, il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse, Clair Douvillier, et du défendeur, O. Douvillier, son mari, décrétant une séparation de biens entre ladite demanderesse et le défendeur, ainsi qu'une dissolution de la communauté de biens et acquêts existant entre eux jusqu'à ce moment, le défendeur devant payer les dépens. Jugement rendu le 17 décembre 1860. Signé le 21 décembre 1860.

LS DUVIGNEAUD, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 décembre, mil huit cent soixante, et la quatre-vingt-cinquième de l'indépendance des États-Unis.

OSCAR LE BLANC, Député greffier.

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.

L'Essoussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants:
Chaudière de 34 à 72 pouces, à $1 25 le pouce.
" 84 à 42 pouces, à $1
" au-dessous de 42 pouces, $75 cts.
Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueules de fourneaux selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 35 cts. chaque.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 12, rue de l'Union.

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

SAUCISSONS—4 caisses Saucissons de Lyon et 2 de Bologne.
CONSERVES—2000 demi boîtes Petits Pois; 2000 do de Champignons; 500 do de Truffes; 2000 do de Thon à l'huile; 500 quarts de Sardines à l'huile.
FROMAGES—60 meules Fromage de Gruyère Suisse, 60 caisses de 12 Fromages Tête de Maure.
VINS—200 barriques Vin de Bordeaux, divers crûs, 50 do Vin de Cette, très ordinaire; 500 do Vin blanc, divers crûs; 200 do Vin blanc Sauterne; 500 do Vin blanc, divers crûs; 200 do Vermouth; 200 do Absinthe de Pernod & Lecoultre; 200 do Fruits à l'Eau-de-Vie et au Jus, à vendre par

PIAGGIO & VIOSCA, Jr., 62 et 64, rue Vieille Levée

CONSERVES—10 caisses pâtés truffés 1¼, 20 caisses petits pois 1¼, 10 do truffes boîtes 1¼.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 46, rue Douane

ARTICLES pour bals et soirées—Peignes et chignons ivoire, écaille blonde et brune cache-peignes, épingles et coiffures de fantaisie.
Bracelets, bouts des d'oreilles, broches.
LION & ANDRÉE, rue Royale, encoignure Bienville

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsiek Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 80 paniers E. Tonnerre fils & Co., à vendre par B. TURPIN, 35, ancien 55, Vieille Levée

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—40 caisses absinthe Ed. Pernod.
A vendre par CHAUDET & NEE, 149 et 149, Royale

BONNETERIE—Un grand assortiment de bonnerie; gilets de peau en laine, flanelle, mérinos, coton écru; caleçons laine, flanelle, mérinos coton, soie, coton écru, tricot, toile; chaussettes en laine, coton blanc et écru fil d'Écosse, soie, fil écru.
LION & ANDRÉE, 54 et 56 rue Royale, enc. Bienville

GANTS—Gants de peau de la fabrique Jouvin & Co, médaille d'or à l'exposition; gants de couleur en soie, en peau de Suède, gants pour dames et messieurs; gants de castor pour hommes, gants de peau, fil blanc, gants en soie, fil, gants de fil et de coton. Gants de peau en noir et couleurs, gants de fil Pérou...
LION & ANDRÉE, 54 et 56 rue Royale, encoignure Bienville

Beurre de Goshen.

25 firquins de beurre jaune Goshen de choix, en débarque ment du steamer Locust Point, à vendre par FRED. AVET, 59 et 61, Vieille-Levée entre Bienville et Conti

EN débarquement du navire Stephen Crowell, capt Burgess, du Havre:
2 [illegible] vin rouge véritable St-Julien Médoc,
2 [illegible] saucissons de Lyon de Pinotti.
A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 29 rue Royale enc. Dumaine

EN magasin—50 caisses absinthe L. Lecoultre,
25 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
[illegible] petits pois de Briant,
10 " champignon
20 " vin rouge ordinaire.
20 " St-Emilion No 1 pour famille
20 " St-Julien Médoc
20 " Ht Brion 12 biles,
20 " Ht-Brion 24½
10 " Cha Lafitte 12
20 " Cos Lafitte 24½
20 " Lx-Sauterne 24½
20 " Ht-Sauterne 24½
10 " Ht-Barsac 12
25 " Ht-Barsac 24½
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 29 rue Royale enc. Dumaine.

VINS, Eaux-de-vie, Genièvre, Xérès, Madère, Champagne, Sardine, Prunes &c—
60 quarts de pipe Cognac Jean Louis 1811,
18 octaves " " 1795
74 quarts " Otard Dupuy & Co,
40 " " Alex de Montezan 1840
29 " " B. Julius 1840
2 " " J. H. Dixon 1830
10 octaves " "
36 quarts " M F. Suzan 1825
20 " " J. H. Dixon 1800
15 pipes Genièvre "Ancre"
20 " " "Cygne"
60 quarts de pipe Xérès Carrasquedo
20 " " Madère do
75 " " Xérès Duff Gordon
100 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire
25 " " pour famille
15 " " de Bourgogne
150 paniers Champagne Alex de Montezan
60 caisses " Impérial, Bouché fils et Drouet,
75 paniers " Étoile
50 caisses Sardines Guillouk
30 " Prunes d'Ente en pobans
A vendre par J. & J. TARDOS, 43, Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE.—125 caisses absinthe de la marque E. Pernod.
FROMAGE.—24 caisses fromage tête de maure d'importation récente.
VIN DE CHAMPAGNE.—40 caisses grandes bout. 30 " petites
GENIÈVRE DE HOLLANDE—50 pipes de la marque St-Bout de Ryebende et Zonen.
MOUTARDE—80 caisses moutarde française d'importation récente.
THÉ—1500 colis de thé noir et vert, de toute qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH, No. 36 Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—65,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Osceola, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée, enc. Bienville et Douane

ATTENDU incessamment par le Fanny Edler, de Marseille:
600 paniers huile, Piaguiol, 22 onces
400 do do 11 onces,
400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co
200 do vin muscat, Frontignan,
100 do salaisons assorties,
25 do anchois à l'huile et olives farcies,
25 estagnons eau fleurs d'oranger, supérieure,
5 do eau de roses.
200 caisses eau de fleurs d'or., gds et moyens modèles.
20 balles bouchons polis, 4 gys.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 17 Vieille Levée

Charrues, Charrues

500 Charrues Garrett & Cottman No 1,
500 do do do No 2,
500 do do do No 3,
500 do do do No 4,
500 do do do avec coutres,
1000 do Hall & Spier No 1,
1500 do do No 2,
500 do do No 3,
2500 do Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,
1500 do dites "Cotton Sweeps" No 1,
500 do do do No 2,
300 do do do No 3,
1000 do dites Ball Ploughs, Nos assortis.
25 Boucauts charrues à Waite.
25 do do torduer,
25 do do avec crochets,
25 do do avec anneaux,
50 Boucauts de pioches à œils ovales, assorties,
50 do do do pur acier,
50 do do de la Caroline, assorties, 1 à 4.

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne.—A vendre au prix du marché par

ROUSSET & GENIN, No 23, rue du Canal près Chartres.

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter-Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, MM. Fajo & Quilvedo, à la Cour de District des États-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous poursuivrons, conformément à la loi, tout contrefacteur et fabricant de cigares qui se serviront des dites marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Rue Vieille-Levée, No 52, enc. Bienville.

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,

Entre Royale et Bourbon,

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et de la meilleure qualité. Notamment, fleurs de camomille, de mauve, de guimauve, de violette, de tilleul, d'une beauté remarquable, et une foule d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer.

Vases, appareils, ustensiles de chimie, de toute grandeur, cornues en porcelaine, en verre, en grès de toutes dimensions, tubes, éprouvettes graduées et simples, tubes de sûreté, tubes courbés, flacons à 3, tubulures pour appareil de Woulf, capsules creusées, en argent, en platine, constamment à vendre.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire Express, du Havre.
50 caisses eau de Vichy, de toutes ce sources,
200 flacons eau sulfureuse de Bonnes.
A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane

SARDINES.—100 caisses en 1/4 de boîtes. A vendre et livrer par S. D. GRATIAA & Co, Douane.

HOUBLON—[illegible] 25 balles de houblon [illegible] CUSACHS & OGDEN, enc. Royale et St-Philippe.

CHARTE
ET
ACTE D'INCORPORATION
DE LA
Compagnie de Manufacture de Souliers du Sud,
A la Nouvelle-Orléans,

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit connu, que ce vingt-cinquième jour de janvier de l'an de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-un, pardevant moi, EDWARD BARNETT, notaire public dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, se sont présentées les parties dont les signatures figurent ici, lesquelles parties ont déclaré que profitant des lois de la Louisiane et plus particulièrement d'un acte de la Législature du dit État pourvoyant à l'organisation de corporations pour des travaux d'améliorations d'utilité publique, lequel acte est le No 131 des dits actes et a été approuvé le 14 mars 1855, elles sont convenues et ont arrêté, ce faisant, qu'elles s'engagent par les présentes, s'engagent et constituent une corporation dans le but, sous les stipulations, obligations et règlements suivants, savoir—

ARTICLE I—Le nom et le titre de cette Compagnie seront la Southern Shoe Manufacturing Company of New-Orleans (Compagnie de Manufacture de souliers du Sud, à la Nouvelle-Orléans) nom et titre sous lesquels la dite Compagnie sera connue, poursuivra et sera poursuivie en justice. Son domicile sera à la Nouvelle-Orléans; elle existera vingt-cinq ans à partir de cette date, elle aura le droit d'employer un sceau de corporation avec l'emblème que les directeurs lui donneront, comme aussi le pouvoir de détruire ce dit sceau et de le changer à leur gré.

ART II—Le but de cette Compagnie est de fabriquer des souliers à la machine, en vertu des patentes ensuite prises plus bas, et de vendre ou de disposer autrement des articles ainsi fabriqués. Le Président de la Compagnie est la personne à laquelle doivent être servies toutes les citations de quelque nature qu'elles soient.

Le capital de ladite Compagnie est fixé à cent cinquante mille piastres, divisées en quinze cents actions de cent piastres chacune, avec le droit d'augmenter le dit capital jusqu'à concurrence d'un demi million de piastres. La Compagnie commencera ses affaires dès que la somme de soixante-dix mille piastres aura été souscrite.

ARTICLE III—Les paiements, sur le capital de la dite Compagnie devront être effectués comme suit:
Vingt pour cent comptant, au souscrivant.
Vingt pour cent le 1er avril suivant.
Vingt pour cent le 1er juin suivant.
Vingt pour cent le 1er août suivant.
Vingt pour cent le 1er octobre suivant, en billets de l'actionnaire, faits à l'ordre de la Compagnie. Si un souscripteur manquait de payer le montant dans les quinze jours qui suivront l'échéance, les actions et les paiements effectués sur les dites actions pourront être déclarés perdus par la direction.

ART IV—La direction entière, le nom et contrôle des affaires de la dite Corporation seront confiés à un bureau de cinq Directeurs. Ce bureau de Directeurs devra toujours avoir, en son propre nom, au moins dix actions du stock de la Compagnie. Ils resteront tous en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, et en cas de mort, de démission, d'absence ou de destitution, les autres Directeurs rempliront la vacance.

ARTICLE V—Les Directeurs sont autorisés et il leur est ici expressément enjoint d'acheter de MM. George H. Roset, Paul Queyrouze et Henry De Veuve, leurs droits de brevet, accordés par l'État de la Louisiane à certaine patente pour fabriquer des bottes et des souliers à la machine, laquelle patente fut accordée, par les États-Unis d'Amérique, à Jean Pierre Moulier, de Lyon, en France, et transférée audit Roset, Queyrouze et De Veuve, ces certificats et autres instruments enregistrés au Bureau des Patentes des États-Unis, ainsi que toute espèce de droit et intérêt dans un jeu de machines et de machines supplémentaires construites sur la base et d'après les spécifications de la dite patente. Tout pour être employé au but de la dite Compagnie, et les machines, ainsi que les dits outils, prêtes à servir à la fabrique de bottes et de souliers à la machine, sur le plan de la dite invention pour laquelle le dit brevet et la patente ont été accordés; et aussi tous les outils, installations, et articles fabriqués, &c, actuellement dans la rue St Ferdinand, entre les rues Levee et Casacalvo, Troisième District de cette ville. Lesdits directeurs payeront auxdits George H. Roset, Paul Queyrouze et Henry De Veuve, pour ledit droit de patente, les machines, les outils et matériel, la somme de quarante-cinq mille cinq cents piastres ($45,500) proposée par eux. Ledit Roset, Queyrouze et De Veuve, des sommes d'argent et des billets que la Compagnie recevra pour souscription du capital, et tels autres billets devront être endossés par ladite Compagnie.

ARTICLE VI—Le deuxième lundi de décembre 1861 et ensuite tous les ans, il sera tenu, au bureau de la Compagnie, une élection de Directeurs par les actionnaires, élection dont il sera donné avis dans deux journaux publiés dans cette ville. Ces Directeurs devront, à leur première réunion, élire l'un d'entre eux Président de ladite Compagnie.

ARTICLE VII—Une pluralité des voix [en comptant un vote pour chaque action] suffira à élire des Directeurs. Toutes les élections auront lieu au scrutin sous la surveillance de trois inspecteurs désignés par le Directeur parmi les actionnaires, une semaine au moins avant l'élection. Chaque action donnera droit à un vote à toutes les élections, pourvu, cependant, que cette action n'ait pas été transférée, dans les six mois qui précèdent l'élection. Cet actionnaire pourra voter en personne ou par procuration.

ARTICLE VIII—Une majorité des Directeurs nommera tous les officiers et employés de ladite Compagnie, pourra les destituer à leur gré, fixera le salaire des officiers, commis et employés de la Corporation, réglera leurs devoirs et le cautionnement à exiger desdits officiers ou employés. Les Directeurs pourront également déléguer à ses officiers ou à ses agents les pouvoirs qu'ils jugeront convenables pour les transactions ordinaires de la Compagnie et pourra en outre désigner des agents dans et hors de l'État, aux conditions qu'il croira convenables.

ARTICLE IX—Les actionnaires suivants, savoir: MM. Wilhelmus Bogart, Antoine Carrière, John Turnbull, Andrew Watt et Paul Queyrouze composeront le premier Bureau de Directeurs, et lesdits directeurs ainsi qu'il suit...

ARTICLE X. La Direction est, par les présentes, revêtue du pouvoir de rédiger et d'adopter les règlements qu'elle jugera nécessaires pour la Compagnie et les affaires de celle-ci, pourvu que les dits règlements ne soient pas en conflit avec le but, l'esprit de cet acte d'incorporation ou avec les lois de cet État. Elle pourra en acheter les immeubles, en vertu de son expertise et autres, et est autorisée à acheter et à vendre des propriétés foncières, des effets mobiliers et des immeubles, à conclure des contrats, à donner des hypothèques, des compromis et à emprunter de l'argent.

ARTICLE XI. Si, pour une cause quelconque, les Directeurs n'étaient pas élus au jour fixé par cet acte, ils resteront en fonctions jusqu'à leur remplacement par une élection tenue d'après les présentes règles...

ARTICLE XII. Il sera constamment tenu des livres pour l'enregistrement et le transfert d'actions. Tout actionnaire aura le droit d'examiner les livres de ladite Compagnie...

ARTICLE XIII. Les citoyens et habitants des États du Sud seront seuls admis à souscrire au capital et des parties dont la souscription est au nom de ces parties pourront seules être membres du bureau...

ARTICLE XIV. Il sera du devoir du Président de présider toutes les réunions des Directeurs et en son absence ou en cas d'incapacité d'agir, les Directeurs devront désigner un d'entre eux comme Président pro tem...

ARTICLE XV. Aucun certificat d'actions ne sera émis avant le paiement intégral de ces actions.

ARTICLE XVI. Des comptes-rendus de toutes les délibérations des Directeurs seront tenus dans les livres...

ARTICLE XVII. Aucun des actionnaires actuels et futurs de ladite Compagnie ne sera responsable des contrats, engagements et dettes de la Compagnie au-delà du montant des actions souscrites par lui et non payées.

ARTICLE XVIII. Il sera fait des bénéfices de la Compagnie, des dividendes aux époques que les Directeurs jugeront convenables.

ARTICLE XIX. Dans le cas où un actionnaire désirerait transférer ses actions, il aura à en donner avis à la Direction...

ARTICLE XX. Les noms, résidences et nombres respectifs des parties à cet acte sont comme suit:

Noms	Résidences	Nombre d'actions	Montant
George H. Roset,	Nelle-Orléans	80	8,000
Paul Queyrouze,	"	50	5,000
Wilhelmus Bogart,	"	50	5,000
Henry De Veuve,	"	50	5,000
Antoine Carrière,	"	25	2,500
J. M. Lapeyre,	"	25	2,500
A. Frank Fagoud,	Ouachita,	20	2,000
John Watt & Co.,	Nelle-Orléans,	20	2,000
Queyrouze & Langsdorf,	"	20	2,000
Andrew Watt,	"	10	1,000
T. Bonsel,	"	15	1,500
Gilles & Ferguson,	"	10	1,000
G. W. Dunbar & Co,	"	10	1,000
E. Marquèze & Co,	"	10	1,000
Lobit Compagnière & Co.,	"	10	1,000
T. Bonsel & Taylor,	"	10	1,000
Dominique Lanata,	"	10	1,000
Arthur Denis,	"	10	1,000
D. W. Zeno & Co,	"	10	1,000
Frank Paret,	"	10	1,000
E. F. Lavillebeuvre,	"	5	500
Ar. Mittenberger,	"	5	500
A. Mittenberger & Co,	"	5	500
W. A. Gordon & Castillo,	"	5	500
E. F. Mioton & Co.,	"	5	500
Eug. Rocheneau & Co.,	"	5	500
Michel Hebert,	Iberville	5	500
Lucien Maitré,	Nelle-Orléans	5	500
P. Inoerd & Faucheux,	"	5	500
F. Gaienne & Co.,	"	5	500
Piaggio & Viosca, Jr.,	"	5	500
Darby & Tremoulet,	"	5	500
Lanvo & Lemaire,	"	5	500
C. Cavaroc & Co.,	"	5	500
B R. Maitre,	"	5	500
F J. DaSilva,	"	5	500
Ed. Gautherin & Co.,	"	5	500
Roche & Laclapou,	"	5	500
Belloca, Nobson & Co.,	"	5	500
Jules Labatut,	"	5	500
Aug. Tourneautre,	"	5	500
Jose Barbe,	"	5	500
O. Carrière,	"	5	500
J. B. Plauché & Co.,	"	5	500
A. F. Cochrane & Hall,	"	5	500
H. W. Conner, Jr.,	"	5	500
Francis Moreno, Jr.,	"	5	500
J. A. & J. Sigur,	Iberville,	5	500
F. Fernandez,	Nelle-Orléans	5	500
Félix Bertoudin,	"	5	500
B. K. Converse,	"	5	500
Louis Baruet,	"	5	500
Gabriel Pascal,	"	5	500
J. & R. de A. H. D'Meza,	"	5	500
Félix A. Ducros	"	3	300
J. Legier,	"	3	300
Jules Durel	"	3	300
Caquila & D'Meza,	"	3	300
Roman & Kerulon,	"	2	200
L. B. Pothier,	"	2	200
Henry Peychaud,	"	2	200
Dorclus Landry,	"	2	200
J. B. Brès,	"	2	200
Thos. L. Clark & Bro.,	"	2	200
Henry Beaon,	"	2	200
Ed. & Aug. Cabiro	"	2	200
A. G. Marionneaux	"	2	200
Jane Durel	"	2	200
F. A. Gonzales & Co.,	"	2	200
J. Tuyes,	"	2	200
Paulin Durel,	"	2	200
George Ulmer,	"	2	200
N. Barrois,	"	1	100
Charles Oger,	"	1	100
W. H. Logan,	"	1	100
Louise Logan,	"	1	100
Corinne Fortier,	"	1	100
O. H. Monsseaux,	"	1	100
E. Burget,	"	1	100
B. O'Connell,	"	1	100
C. W. Bradbury,	"	1	100
E. Tircuit,	Pointe-Coupée,	1	100

Sept cent quarante-une actions.........$74,100

ARTICLE XXI. A l'expiration de cette charte ou plus tôt si un vote des actionnaires l'ordonne, comme il a déjà été déclaré, les actionnaires éliront trois d'entre eux commissaires liquidateurs qui auront le pouvoir de clore la Corporation, vendre ses effets et partager également le produit de la vente entre les actionnaires. La dite liquidation ne s'étendra pas au-delà de six mois à partir de la date de la dissolution de la Compagnie.

ARTICLE XXII—Cet acte de corporation pourra être modifié, changé ou amendé ou ladite Corporation pourra être dissoute, à une assemblée générale qui devra être convoquée à cet effet, après trente jours d'avis, en français et en anglais, dans deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et avec le consentement des trois quarts des actions représentées à cette assemblée.

Ainsi fait et passé, dans la susdite ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année écrits ci-dessus, en présence de Marcel T. Ducros et Antoine Conand, témoins ayant l'âge légal et ont signé avec lesdites parties et moi, notaire.

L'acte primitif est signé: Welhelmus Bogart, Geo H. Roset, A. Carrière, P. Queyrouze et autres; M. T. Ducros, A. Conand, Edward Barnett, notaire public.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original inscrit dans mon Registre courant.

En foi de quoi j'accorde les présentes sous ma signature et le sceau de mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1861.

[L. S.] EDWARD BARNETT, Not. pub.

Le soussigné, annotateur des hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, certifie que l'acte ci-dessus a été enregistré dans son bureau, aujourd'hui, dans le livre des Sociétés No 4, folio 474. Nouvelle-Orléans, 12 février 1861. JOHN HOLMES, Annotateur.

SIROP PÉRUVIEN,

OU

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE
OU UNE DIGESTION IMPARFAITE
POUR LA
DÉTÉRIORATION
DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'innocuité du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et s'assimile de suite au sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il faillait; il a opéré des guérisons qu'aucun médicament de ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères,

GROCERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée,

ONT avancé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas.

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 81 et 83

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE
DE
782 Terrains, 8 Maisons et 1 Esclave.

GRANDE VENTE

De Maisons de valeur et de Terrains situés dans le 1er, le 2e et le 3e District de la ville de la Nouvelle-Orléans;

De 118 Terrains à Carrollton et d'un Esclave.

De 663 Terrains parfaitement situés dans le 1er, le 2e, le 3e et le 4e District de la Nouvelle-Orléans, à Mandeville et à Lewisburg, dans la paroisse St-Tammany, à Proctorville, dans la paroisse Saint-Bernard, etc.

Le tout d'après les plans exposés chez M. T. Burckley No 113, rue de Chartres.

PAR H. J. DOMINGON.
ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Succession de M. B. GUILLORY et de sa femme FRANÇOISE JONAUD.

EN vertu d'un ordre de vente qui m'a adressé la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, le vingt-huit janvier et daté le 1er février 1861, dans le dite succession, No 16,177 du dossier de la dite Cour, et pour opérer un partage entre les héritiers, j'exposerai en vente publique, le 30 MARS 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, dans le vestibule, les propriétés et les esclaves suivants, appartenant à la dite succession:

1o UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, formant l'encoignure des rues Bourbon et Conti, ayant 50 pieds de face à la rue Bourbon, sur 70 de profondeur et face à la rue Conti.—Ensemble, avec les bâtisses et les améliorations, comprenant une maison en brique couverte en ardoises, formant l'encoignure, comprenant six chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1862, à $72 par mois; une autre maison en briques, couverte en ardoises, faisant face à la rue Conti, ayant deux chambres, louée $12 par mois.

2o—UN AUTRE TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Philippa, Gravier et Cirque, désigné par le No 8, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers, ancien notaire, le 30 novembre 1833, ayant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Perdido, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, les bâtisses, comprenant une maison en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au-dessus et trois chambres au-dessous d'étage, etc.

3o—UN AUTRE TERRAIN touchant au susdit, situé dans le même îlet, désigné par le No 9, ayant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Perdido, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, les bâtisses, comprenant également une maison en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au-dessus et trois chambres au-dessous d'étage, etc.

4o—DEUX TERRAINS nus situés dans le Premier District de cette ville, formant tout le terrain désigné par le No 7, dans l'îlet No 12, compris entre les rues Canal, Marais, Trémé et Jackson ou Gasquet, d'après le plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 17 février 1847. Les dits terrains se touchent et ont chacun 30 pieds de face à la rue Marais, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5o—Cinq lots de terre situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, faisant face au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson et de Pontchartrain, à un 1er du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, contenant 118 terrains, savoir: Ilet 1 (169) compris entre les rues Hamilton, Belfast, Douzième et Laurel Grove, composé de 24 terrains.—L'ilet No 3 (170) compris entre les rues Laurel Grove, Clay, Belfast et Douzième, composé de 24 terrains.—L'ilet No 4 (170) compris entre les rues Onzième, Clay, Laurel Grove et Belfast, composé de 24 terrains—L'ilet No 5 (171) compris entre les rues Jefferson et Chemin de fer Pontchartrain, Belfast, Clay et Douzième, composé de 26 terrains.—L'ilet No 8 (171) compris entre les rues Chemin de fer Jefferson ou ligne supérieure, Clay, Onzième et Belfast, composé de 21 terrains.

6o—RICHARD, nègre âgé d'environ 37 ans.

AUSSI:

7o—Un terrain compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, ayant 54 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en briques de quatre chambres, galerie fermée, deux escaliers conduisant à la mansarde, caves au-dessous; deux chambres dans la mansarde et deux cabinets; une grande bâtisse en briques, occupant toute la largeur du terrain, ayant quatre chambres au-dessous, quatre chambres au-dessus; une autre bâtisse en briques, à deux étages, ayant deux chambres au-dessus; cour de derrière, deux écuries pouvant contenir six chevaux; cour briquetée, water-works, arbres fruitiers, lieux d'aisance, &c, un corridor de trois ou quatre pieds d'un côté et une entrée de 18 à 20 pieds de l'autre, avec deux portes de cour.

8o—131 Terrains dans le 1er District

Plan 1 NEUF—9—TERRAINS dans l'îlet No 31 borné par les rues Canal, Gasquet ou Jackson et Prieur, Johnson, les trottoirs sont faits en face de la rue qui borne les terrains.

" 2 HUIT—8—TERRAINS dans l'îlet No 34, borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyra et Gasquet ou Jackson; les trottoirs sont faits en face de la rue qui borne les terrains.

" 3 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet No 12 borné par les rues Gasquet ou Jackson, Palmyra, Miro et Tonti.

" 4 SEPT—7—TERRAINS dans l'îlet No 11, borné par les rues Palmyra, Bank, Miro et Tonti.

" 5 NEUF—9—TERRAINS dans l'îlet No 4, borné par les rues Commune, Bank, Rochebleve et Dorgenois.

" 6 TRENTE—30—TERRAINS formant l'îlet No 14, borné par les rues Poydras, Perdido, Tonti et Rochebleve; les trottoirs sont faits en face de la rue Poydras qui borne ce terrain.

" 7 TRENTE-DEUX—32—TERRAINS formant l'îlet No 16, borné par les rues Poydras, Perdido, Rochebleve et Dorgenois; les banquettes sont faites en face des terrains qui donnent sur la rue Poydras; laquelle rue est en quai.

" 8 CINQ—5—TERRAINS dans l'îlet No 7 Tous faisant face à la rue du Canal, entre les rues Rochebleve, Dorgenois et Gasquet ou Jackson, les banquettes sont faites en face de la rue du Canal.

" 9 QUATORZE—4—TERRAINS dans l'îlet No 3, borné par les rues Jackson ou Gasquet, Palmyra, Dorgenois et Broad.

" 10 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS dans l'îlet No 2, borné par les rues Bank, Palmyra, Dorgenois et Broad.

131 terrains.

9o—116 Terrains dans le 2me District

Plan No 11 SEIZE—16—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues St-Bernard, Claiborne, St-Louis et Canal Carondelet et faisant face aux rues Claiborne, St-Louis et Canal Carondelet.

" 12 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Derbigny et Roman—Banquette et entourage faits.

" 13 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Derbigny et Roman.

" 14 HUIT—8—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Ste Anne, Roman et Prieur.

" 15 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse ou Canal Carondelet, Prieur et Johnson.

" 16 DIX—10—TERRAINS dans l'îlet No 25, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Johnson et Galvez, Salcedo ou Vau Buren.

" 17 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS dans l'îlet 48, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Tonti et Miro.

" 18 QUATORZE—14—TERRAINS dans l'îlet No 51, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Quatrième, Salcedo ou Van Buren.

" 19 QUATORZE—14—TERRAINS formant l'îlet No 52 dit borné par les rues d'Orléans, Ste Anne, Dumaine, Lopez et Salcedo ou Van Buren.

" 20 VINGT—20—TERRAINS formant l'îlet No 31 et borné par les rues d'Orléans, Ste Anne, Second et St Lopez.

" 21 UN—1—TERRAIN dans l'îlet No 22, borné par les rues St-Anne, Dumaine, [illegible]

10o—3 Maisons et 201 Terrains, dans le 3me District.

Plan No 22 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Amour, Bons-Enfants, Poets et Music, avec pavage, banquettes et entourage.

" 23 CINQ—5—TERRAINS dans l'îlet No 105, borné par les rues Bons-Enfants, Washington Avenue, Morales et Music. Les banquettes sont faites en face de la rue des Bons-Enfants.

" 24 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet No 21, borné par les rues Amour, Français, [illegible]

" 25 UN—1—TERRAIN dans l'îlet No 13, face à Lafayette Avenue et Louisa.

" 26 UN—1—TERRAIN dans l'îlet No 62, face à [illegible]

" 27 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet No 108, borné par les rues Washington Avenue, Girod, St-Jean-Baptiste et Music.

" 28 QUATORZE—14—TERRAINS dans l'îlet No 149, borné par les rues Girod, St-Jean-Baptiste, Art et Music.

" 29 SEPT—7—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Bernard et la Harpe.—Les banquettes sont faites.

" 30 UN TERRAIN faisant face aux rues La-harpe et Robertson, borné par Villeré et Columbus.—Les banquettes sont faites.

" 31 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Robertson, St-Bernard, Claiborne et La Harpe.—Les banquettes sont faites.

" 32 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet No 16, borné par Roman, Prieur, Columbus et Lanarpe, avec trois maisons sur les dits lots.

Plan No 33 DIX—10—TERRAINS dans l'îlet No 65, borné par les rues Française, Union, Celestine et Genie.

" 34 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet No 81, borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Liber ux et du Genie.

" 35 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 81, borné par les rues St-Bernard, Annette, Force et Vertu.

" 36 SIX—6—TERRAINS dans l'îlet No 163, borné par les rues St-Bernard, Annette, Magistrat et la Lot.

" 37 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 13, borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rochebleve et Tonti.

" 38 HUIT—8—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Hancock et Tricou.

" 39 TREIZE—13—TERRAINS dans l'îlet No 16, borné par les rues Urquhart, Girod, Elmire et Congrès, face à la rue Elmire.

" 40 TREIZE—13—TERRAINS dans l'îlet No 27, borné par les rues Elmire, Congrès, St-Avide et Prospère, face à la rue Elmire.

" 41 TRENTE—30—TERRAINS formant l'îlet 145, borné par les rues Joséphine, Solidelle, Music et Arts.

" 42 CINQ—5—TERRAINS dans l'îlet 44, borné par les rues Caton, Bagatelle, St-Antoine et 8 dans faubourg Darcantel.

" 43 VINGT-CINQ—25—TERRAINS formant l'îlet No 45, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Solon et Pelopidas.

" 44 ONZE—11—TERRAINS dans l'îlet 46, borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Pelopidas et Livingston.

" 45 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet 47, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Livingston et Stephen Girard.

" 46 DEUX—2—Très grande portion de terre, faisant Bayou St-Jean et au chemin Price.

11o—61 Terrains dans le 4me District.

Plan No 47 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet 6, formant l'encoignure Fulton et Septième, borné par la Levée et Sixième.

" 48 VINGT-ET-UN—21—TERRAINS formant l'îlet No 251, borné par les rues Septième, Harmony, St-Patrick et St-David.

12o—33 Terrains dans la ville de Carrollton.

Plan No 49 DEUX—2—Lots de terre dans l'îlet 14, formant l'encoignure Colapissa et Aigle, borné par Treizième et Jackson.

" 50 SEPT TERRAINS dans l'îlet 15, formant encoignure aux rues Jackson, Colapissa, et borné par Quatorzième et Holly Grove.

" 51 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS formant l'îlet No 1, borné par les rues Quatorzième, Colapissa, Madison et Adams.

13o—Deux terrains dans McDonoughville.

Plan No 52 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet borné par la Levée, Anson, Washington, Peradier et Hamilton.

14o—4 terrains dans Proctorville, Paroisse St-Bernard.

Plan No 53 TROIS—3—Grands terrains dans l'îlet No 5, borné par les rues Première, Gordon, Avenue Marine et Conrey Avenue.

" 54 UN—1—GRAND TERRAIN dans l'îlet No 2, borné par les rues Première, Gordon Avenue, Toutant et Millaudon.

15o—149 Terrains dont 72 Terrains à Mandeville.

Plan No 55 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet No 1, borné par les rues St Jacques, Monroe, Adelar et Coffee.

" 56 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet No 2, borné par les rues Villeré, St Jacques, Adelard et Coffee.

" 57 SEIZE—16—TERRAINS dans l'îlet No 11 borné par les rues Idalia, Livingston, Kleber et Ride.

" 58 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 13, borné par les rues Jefferson, Madison, Marengo et Lamarque.

16o Lewisburg.

" 59 SOIXANTE DIX-SEPT—77—TERRAINS dont 12 dans l'îlet No 2; 16 Terrains dans l'îlet No 3; un terrain dans l'îlet No 4: 21 terrains formant l'îlet No 5, 12 terrains dans l'îlet No 6; 10 terrains dans l'îlet No 7 et 5 terrains dans l'îlet No 8, borné par la rivière Chinchouba; les avenues Pine, Elm, Chesnut, Magnolia, Cypress et Laurel.

Termes et conditions:

Pour l'esclave, comptant.

Pour les propriétés foncières—un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets divisés en coupons, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, de la date à l'échéance et intérêt éventuel de huit pour cent l'an, de l'échéance à parfait paiement.

Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur pour une somme égale à leur valeur et les polices transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement.—En cas de non paiement des billets à l'échéance et en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets, l'acquéreur payera les honoraires de l'avocat employé dans ce but, à raison de 5 pour cent sur le montant réclamé.

Les acquéreurs devront acquitter les taxes de l'année 1861.

Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, Fauxbourg de Chartres, No 46, aux frais des acquéreurs.

SERRURES françaises—4 caisses serrures françaises à vendre par B. TURPIN.

VENTES JUDICIAIRES.

Henry Levy vs ses créanciers.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 6,806—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 février 1861, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 23 février 1861, à 10½ heures A.M., à mon entrepôt, rue Jefferson No 23, 2me District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

4 pendules et une montre.
Un lot de vieilles pendules.
Un lot de boutons pour manches de chemise.
Un lot d'épinglettes.
Une glace.
Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Alfred Philips vs. Charles J. T. Beauregard et Joseph T. Beauregard.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No. 6,860. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 19 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

L'esclave nommé John, âgé d'environ vingt-sept (27) ans, appartenant au défendeur Chas. J. T. Beauregard et saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Charlotte A. Lacoste vs. son mari Richard W. Benbury

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 23 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

1o—Les quatre cinquièmes indivis de deux terrains, situés au bourg Duverger, sur la rive droite du fleuve Mississippi (Algiers), désignés par les Nos trois et quatre dans l'îlet No ..., borné par les rues Bouis, Delaronde, Seguin et Villeré, suivant plan dressé par C. A. de Armas député arpenteur, le 14 de janvier 1856 et déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public en cette ville.

Le No trois mesure 30 pieds de face à la rue Bouis sur 65 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

Le No quatre mesure 37 pieds de face à la rue Bouis sur 65 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Les quatre cinquièmes indivis de deux terrains situés au dit bourg, désignés par les Nos ... dans l'îlet borné par les rues Bouis, Pierre, Delaronde et de la Pointe, suivant plan dressé par C. A. de Armas, député arpenteur général, le 18 de janvier 1856 et déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bouis sur 100 pieds 1 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o—L'esclave nommée Célestine, âgée d'environ 38 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

Bienvenu et Ferdinand Pecoul, exécuteurs testamentaires de François Jartoux vs dame Bedelia Gayner, épouse de John Keilar.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,624—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 12 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

1o Un terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Girod, Julia et Dryades, désigné par le No ..., mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne, sur ... de profondeur entre lignes parallèles.

... Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec quarante-sept (47) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Pour la propriété ci-dessus premièrement décrite, comptant au moment de l'adjudication, et pour celle ci-dessus secondement décrite, ensemble avec les actions. L'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note souscrit par W. H. Marsh, garanti par hypothèque sur la dite propriété ci-dessus secondement décrite, et d'autres acquéreur devra payer ... la somme de $1,640 ... à la dite Banque des Citoyens de la Louisiane ... du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

Bienvenu & Ferdinand Pecoul, exécuteurs testamentaires de François Jartoux vs Thomas James Hawthorn.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 2 de mars 1861, à midi à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

1o Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Victoire, Marigny et des Champs-Élysées, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à deux étages, portant le No 44 et aujourd'hui occupé par M. John Sullivan.

Ce propriété appartient au défendeur en vertu de la succession de D. G. Bordusat, par acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 17 de mars 1852.

2o Un autre terrain situé dans le même District et îlet désigné par le No trois, sur un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, le 9 de février 1852, et déposé en l'étude du dit notaire Boudousquié.

Le dit terrain forme l'angle des rues Marigny et Victoire et mesure quarante pieds trois pouces de face à la rue Marigny sur quatre-vingt-treize pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques, occupée par la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Le dite propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de D. G. Bordusat par acte au rapport du dit notaire Boudousquié, en date du 4 de mai 1852.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'Association Consolidée des cultivateurs de la Louisiane vs Lucius Young Lusk.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 14,013—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 1er de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont voici la description, savoir:

Un terrain situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Nouvelle Levée, Poydras et Commerce et Girod. Les dits terrains forment l'encoignure des rues Nos, Girod et Nouvelle, et a un mesure américaine: chacun d'eux d'à face à la rue Girod...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—La somme de cinq mille cinq cent soixante dix-huit piastres ... quatre-vingt-neuf centins, montant des obligations échues ... payable comptant; un centième ... du dit prix d'adjudication ...

Une obligation de la somme de $1,480 55 échéant le 1er juin 1857.

Une obligation de la somme de $1,416 95 échéant le 1er juin 1858.

Une obligation de la somme de $1,353 37 échéant le 1er juin 1859.

Une obligation de la somme de $1,289 80 échéant le 1er juin 1860.

$5,540 65

2o—La somme de trois cent soixante-douze piastres montant de la contribution due le 1er de juin 1860 avec les intérêts à taux de sept pour cent l'an, à compter de son échéance.

3o—L'acquéreur assumera le paiement des cinq obligations de la contribution restant dû sur l'action, chacune de la somme de $371 payables le 1er de juin de chaque année, à compter le 1er de juin de l'an 1861 et suivant en l'an 1865, inclusivement.

4o—L'acquéreur assumera le paiement au comptant de la balance du capital de toutes les dites actions, à savoir: la somme de quatre mille cinq cent quarante-une piastres et cinquante centins ($4,541 50) payables en cinq obligations, comptées à partir du 1er de juin 1861 au 15 de décembre 1847, aux époques, et les intérêts ci-après exprimés:

Époques des échéances.	Montant.	Intérêts.	Total.
1er juin 1861	$908 30	$317 90	$1,226 20
" 1862	908 30	251 32	1,162 62
" 1863	908 30	190 75	1,099 05
" 1864	908 30	127 15	1,035 45
" 1865	908 30	63 58	971 88
	$4,541 50	$953 70	$5,495 20

5o—La balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

6o—L'acquéreur assumera toutes autres obligations imposées aux actionnaires de l'Association Consolidée pour soixante-deux actions du stock de ladite Association, qui lui seront adjugées, suivant les termes de la charte de ladite Banque et des différents actes de ses statuts.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. L. Tissot vs E. Hiriart & al

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,547—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. Hiriart, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 27 de février 1861 à 5 heures P. M., rue Conti, près de l'encoignure Vieille Levée, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Une presse de R. Hoe & Co de New York.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

Natale Balletto vs ses créanciers.

CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6114—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 de janvier 1861, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, le 1er de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

L'esclave nommée SUSANE, négritte âgée d'environ 12 ans, abandonnée par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

Samuel Kaiser vs ses créanciers.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 6965—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 de février 1861 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 26 le février 1861 à 10½ heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds et l'installation du magasin situé rue de Chartres No 63, Deuxième District de cette ville, consistant en marchandises Allemandes, Françaises et Anglaises, bonneterie, merceries, gants, dentelles, broderies, porte-monnaies et coutellerie, &c., &c., un lot de meubles, etc.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers et suivant bilan déposé au greffe de la cour susdite.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

J. B. Junck vs. Thomas Wright, No. 23,086.

QUATRIÈME JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fifa à moi adressé par l'honorable Ernest Morel, juge de la dite Cour, j'exposerai en vente publique, le samedi 23 février 1861, à midi, à mon magasin de dépôt situé au No. 7 rue St-Pierre—

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

O. CALONGNE, Constable.

Jacob Schmoerr vs Mme Vve J. B. Junck—23818.

QUATRIÈME Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Ernest Morel, juge de la dite cour, j'exposerai en vente publique, le samedi 23 février 1861, à midi, à mon magasin de dépôt situé au No 7, rue St Pierre—Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions comptant.

O. CALONGNE, Constable

Ella Hamilton vs Flora Burdell.

COUR du Troisième juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.—No 1546—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon A. Sauvier, juge de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, mardi, 5 mars 1861, à midi, à mon entrepôt, rue de la Douane, No 224—Deux belles malles, une boîte à chapeaux, un lot de vêtements de dames et un lot de livres, saisis dans le susdit procès.

Conditions, comptant sur livraison.

SAML. HAMILTON, Constable.

PRODUITS d'Espagne, en magasin et à vendre par le soussigné—50 demi-pipes vin de Catalogne très corsé, 20 1/4 do de St Vincent, pour familles, 25 barils de vin de Malvoisie, 24 do do muscat, 20 do de Malaga, 8 demi-pipes mallorca, 190 barillets olives de Séville, 24 livres safran de la Manche, 10 caisses saravans, 8 do fèves gourgane, 8 do pois yeux noirs, 60 balles amandes d'Ivica, 100 caisses raisins, 60 do figues, 20 sacs anis, 6 do comino, 20 barils Port wine.

F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe

Mercerie, Garniture, Passementerie, Rubans.

REÇU par la voie du Nord au magasin de LION & ANDRÉE, rue Royale, encoignure Bienville:

Un grand assortiment de rubans plissés, ruchés, &c., rubans fantaisie de toutes couleurs, rubans unis de toutes largeurs, rubans de velours noir et couleur, boutons de toutes sortes, galons, lacets, soutache, tresses, effilé, frange, grelots, &c.

Chemises! Chemises! Chemises!

REÇU par LION & ANDRÉE, 54 et 56, ancien 68 et 88 rue Royale, encoignure Bienville:

200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemise toute toile, chemises tout coton, chemises couleur. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées, elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hayem.

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en carafes 35 caisses liqueurs Marie Brizard; 60 caisses liqueur Lafaurie; 30 caisses curaçao blanc et rouge de Hollande; 30 caisses cacao à la Vanille; 10 caisses eau-de-vie de Dantzig; 50 caisses liqueurs de cerises de Copenhague; 10 caisses Chartreuse, Anisette, Raspail, Punch au Rum, etc, à vendre par

DUNZE & Co, Enc. Royale et Conti.

WHISKEY d'Irlande en douane—5 poinçons, à vendre par B. TURPIN.

VENTES A L'ENCAN.

Grand morceau de terre avec une grande construction en briques sur le Chemin du Bayou, près de la rue Robertson, occupée par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 23 février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

UN grand morceau de terre situé dans l'îlet borné par les rues du Chemin du Bayou, Robertson, Claiborne, et la prolongation de la rue du Quartier, mesurant 76 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 197 pieds 2 pouces d'un côté, et 159 pieds 5 pouces de l'autre côté. Ensemble une grande construction en briques à deux étages contenant huit chambres, &c., grand jardin, verger, etc. Cette propriété rapporte $60 par mois jusqu'au 31 mai 1861.

Termes et Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et après leur échéance, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les polices d'assurance seront transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 23 février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

DOLORÈS, mulâtresse, âgée d'environ 22 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de confiance. Ensemble ses deux enfants, LUCIEN, âgé d'environ 2 ans et demi, et LOUIS, âgé d'environ 1 mois. Lesdits esclaves sont parfaitement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Succession de Marie Armynthe Boisière décédée épouse de L. H. Desforges

Esclaves et Propriétés dans le Second District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 janvier 1861, dossier de la Cour No 17,337, il sera vendu en vente publique, le samedi 23 février 1861, à midi, dans la Bourse St Louis, pour le compte de ladite succession:

1o—ROSANNA, griffonne âgée d'environ 37 ans, blanchisseuse, repasseuse, tuyauteuse, domestique de confiance.

2o—PATIENCE, négresse âgée d'environ 47 ans, impotente, bonne couturière.

3o—UN LOT DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Pierre et Bourbon. Ledit lot forme l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, et mesure 26 pieds de face à la rue Toulouse sur 60 pieds de profondeur, faisant face à la rue Dauphine. Ensemble, la maison en briques No 107, couverte en ardoises, contenant quatre chambres, 2 cabinets, une cuisine-boulangerie en briques, contenant quatre chambres, cour pavée, écurie etc. ... la cour est en briques.

4o—UN LOT DE TERRE situé dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier. Le dit lot mesure ... 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur 127 pieds ... de profondeur ... Ensemble une maison en briques ... couvertes en ardoises ... trois cabinets, trois chambres en haut, cour pavée, cabinet et puits, water works, &c.

Termes et conditions—Pour les esclaves: moitié comptant et la balance à un an de crédit; pour les propriétés: un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement ...

Les bâtisses devront être assurées pour le montant des billets, et divisées en coupons à la convenance des héritiers et les polices d'assurances transférées aux vendeurs.

Actes de vente pardevant P. Lacoste, notaire public.

Grande Vente de quincaillerie.

IL sera vendu à l'encan, le 28 de février, dans l'un des Magasins No 59—Tout le stock de quincaillerie convenable pour les marchands en détail et les planteurs.

Conditions—Au-dessous de $100, comptant. Au-dessus de $100 et au-dessous de $200, 90 jours. Au-dessus de $200 6 mois, en billets approuvés.

N. B.—Les personnes qui désireraient acheter avant le jour de la vente pourront le faire au prix de la facture.

A. H. GORDON

Perdu ou Égaré.

LE Certificat No 2922, de 25 actions du fonds capital de la Banque de l'État de la Louisiane, fait au nom de John C. Wederstrandt, en date du 4 mai 1850.

Application a été faite pour obtenir un nouveau certificat. Toute personne en la possession du certificat perdu est priée de le remettre au soussigné No 157 rue du Camp, ou à la Banque.

Dr. J. C. WEDERSTRANDT.

Nouvelle-Orléans, le 16 février 1861.

INSTITUTIONS.

Fondée en 1844.—Incorporée en 1853

Institution Collégiale de la N. O.

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES

DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

Mme Ed. LOCQUET,

No 202, rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme Macaulay et dont la haute réputation s'est jusqu'ici maintenue, comptera sa DIX-SEPTIÈME session le LUNDI, 17 septembre.

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme François LOCQUET, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à sa prédécesseure.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et celle de la voix sont enseignées par des maîtres très distingués.

Mme LOCQUET se recommande aux parents par tous les soins qu'une maîtresse peut apporter aux ...

C'est établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements ...

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents ...

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Rue du Bayou, 299,

au-dessus de Claiborne.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.........RUE DAUPHINE........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

INSTITUT St-CHARLES.

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles qu'elle a rouvert son établissement le lundi 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'Institut qu'on pourra se procurer chez les libraires et au bureau de l'Institution.

On trouvera dans le prospectus le cours détaillé des études, les avantages spéciaux que présente l'Institut, les prix de pension et d'éducation, et une liste de noms de personnes qui ont placé leurs enfants dans l'Institution, les références et enfin les conditions.

Une diligence attachée à l'Institution est chargée d'accompagner, soir et matin, dans le char, les élèves externes ...

S'adresser Mme MACÉ, Boîte M. No 5, Nouvelle-Orléans.

ACADÉMIE,

123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, va reprendre, avec le concours de M. C. Lepretre, gradué de l'Université de France, sa 29me session. L'Académie, dont la réputation ne s'est jamais démentie, recevra, avec l'arrivée des classes ... plus d'extension dans toutes les branches de l'enseignement. Elle comprend l'étude des langues mortes ... Les parents pourront traiter de gré à gré avec M. Lepretre ou avec M. Boyer ...

N. B.—La comptabilité étant aujourd'hui indispensable, M. Lepretre fera, de 5 à 6 heures du soir, un cours régulier ... Rentrée des classes, le 1er octobre.

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'État de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les crus de ROMANÉE CONTI, CLOS VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques que si le bouchon des bouteilles n'est marqué par la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de faux Clos-Vougeot ont été vendus au-dessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIÉTAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.

LAFFITTE & DEFFARGE, No 135, rue Royale

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prêtes à recevoir les commandes de bouquets pour mariage, et fêtes, expédiera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, plantes, arbustes à des prix réduits. Prendra en charge l'entretien des jardins.

E. Bordelois, 21, rue Conti,

OFFRE à vendre les articles suivants:

100 barriques vin rouge ordinaire.
100 barriques vin rouge pour familles.
50 do grand vin de Margaux
18 do do Cos Labory.
12 do do Desmirail Margaux.
3¼ do do Cantenac.
40 do vin blanc Haut Sauterne.
20¼ do do do
100 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Laurent,
300 do de 12 bouteilles vin rouge Cantenac,
200 do de 24¼ do do Margaux,
150 do de 12 do do Léoville,
300 do de 12 do do
200 do de 24¼ do do Pape Clément,
100 do de 12 do do Gruau Larose,
200 do de 12 do vin blanc Haut Sauterne,
100 do de 24¼ do do
200 do de 12 do absinthe Ed. Pernod
100 do de 12 do vermouth.
200 milliers bouchons fins assortis.

FROMAGES—fromages—100 caisses de 12 fromages têtes de maure, 50 meules fromage de Gruyère, en débarquement du Steph. Crowell du Havre. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr, 62 et 64 Vieille Levée

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—24 barriques vin rouge St-Emilion No 1;
8 do do St-Julien Médoc;
150 caisses vin, 12 biles Haut Brion;
80 do do 12 do do
100 do do 12 biles Charles Lafitte;
50 do do 24 ½ biles do
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 29, rue Royale enc. Dumaine

INDIGO de Manille—4 caisses à vendre pour cause une facture par B. TURPIN, 83, rue de la Vieille Levé

CHANDELLES de Paraffine—50 caisses à vendre par B TURPIN, 83, ancien 55, Vieille Levée

JALAP—1 balle jalap du Mexique, en magasin, en douane, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue de la Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville

MAIS—2,500 sacs de 1re qualité, jaune et blanc, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

JALAP—1 balle jalap du Mexique en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO. Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienv

EN débarquement du navire Stephen Cromwell, venant du Havre.
12 caisses Chambertin Chs. Larey et Cie Ligier Belair.
8 " Romanée
10 " Clos Vougeot
A vendre par C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale

EN débarquement du navire Resolute, de Bordeaux 40 barriques vin rouge, marque A Expert
40 barriques vin rouge do Forget fils
40 barriques vin rouge do J. Lavitalle & fils,
A vendre par E. DECHAMPS, 27, rue St Louis

POISSONS à l'huile—150 boîtes maquereaux à l'huile, 150 boîtes rougets, 100 boîtes saumon, 125 boîtes thon, 50 boîtes aloses, 50 boîtes saumons épicés, 20 1/2 boîtes au beurre. A vendre par DUNTZE & Co., Encoignure Royale & Conti

HUILE—500 paniers Piagniol, 24, 22 et 11 onces, en magasin 500 paniers Piagniol 22 et 11 onces, à l'entrepôt et à vendre par PAUL JUGE & FANNY, 27, rue St Louis

BIÈRE DE BAVIÈRE—Un nouveau lot venant d'être reçu. A vendre par DUNTZE & Co., Encoignure Royale & Conti

MAQUEREAUX—35 kits maquereaux gros, en magasin et à vendre par DUNTZE & Co., Encoignure Royale & Conti.

VENTES A L'ENCAN.

Bon CHEVAL et CABRIOLET à l'encan, pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 23 février 1861, à 1 heure P. M., il sera vendu, en face de la Bourse St-Louis, un BON CHEVAL pour MÉDECIN et un CABRIOLET avec les harnais, pleinement garanti.

Conditions—comptant.

Chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants, vêtements, articles de fantaisie, couteaux de poches, chapelets, colliers, couteaux Bowie, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

SAMEDI prochain, vingt-trois du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres, No 114—Une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants, guêtres Lasting, &c., un lot de pantalons et d'habits de cachemire; chemises de peau, &c.—Immédiatement après, une facture d'articles de fantaisie, chapelets, colliers, couteaux Bowie, couteaux de poche, brosses à cheveux et à chapeaux, porte-monnaie, &c.

Chemises et chemises de peaux, flanelle rouge et flanelle bleue, devants en toile et chemises en couleur. Vente à l'encan.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain 23 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres, No 114—

Chemises et chemises de peau, rouges, bleues et de fantaisie, en flanelle épaisse, devants en toile, en couleur, brodées, à jabots, blanches, &c. &c.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi 23 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 28—

9 balles Chapeaux de Campêche, pour nègres—40 douzaines de la dite Vente sans réserve.

—EGALEMENT—

290 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, comprenant en partie, marchandises à aubes et écrues, indiennes américaines, flanelles, blanche, bleue et grise, mouchoirs, jaconats, toiles d'Irlande, &c, &c.

—EGALEMENT—

Une facture de parasols et de parapluies.

—EGALEMENT—

Une facture de jupons à ressorts en acier

Jeune domestique créole.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 30, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 23 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis

La négresse créole MARIE, âgée d'environ 14 ans, bonne garde d'enfants, d'un caractère très doux et domestique de maison, très propre, garantie sous tous les rapports et vendue par besoin d'argent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant O. Drouet, not. pub.

Succession de Veuve JULIE D. CLAY.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

IL sera vendu lundi, 25 février, à l'enchère publique à 10 heures du matin, à la dernière résidence de feue veuve J. D. Clay, rue de l'Hôpital, No 38, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'une ordonnance de l'Hon P. H. Morgan juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 février 1861, pour le compte de la dite succession—Un lot de meubles et d'argenterie.

Conditions—Comptant.

Succession de feu Julie D. Clay.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur

SAMEDI, 23 mars 1861, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable P H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 février 1861, pour le compte de la dite succession de feu veuve Julie D. Clay.

1o—Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison confortable en briques, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Royale et Chartres. Ledit terrain a 41 pieds 10 pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

2o—Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison en briques à deux étages, située et contenant ... Deuxième District de cette ville ... rue Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines. Le terrain a 30 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3o—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison à deux étages ... Dauphine et Hôpital. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue Hôpital ... de profondeur, le tout au pied français.

4o—Un Terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison en briques ... Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Casacalvo, Esplanade, Pauger et Chartres. ... Ledit terrain a ... pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Royale, sur 169 pieds de profondeur.

Actions de Banque.

10—7 Actions de la Banque de l'État de la Louisiane, de $100 chacune, payées en plein.

2o—20 Actions, restantes maintenant à 19 du stock hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane...

Termes et conditions—Pour les propriétés foncières, un quart comptant ... Les actions de banque, comptant.

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau, rue du Camp No 40,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé, de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banque et autres actions, assurances et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur son système de plans et de titres de propriétés foncières, grâce auquel, de rassembler aux bureaux publics ... des propriétés sur les sources les plus authentiques ... et par les évaluations de propriétés.

Il s'occupe également de la vente de meubles et des autres ventes du dehors.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magazin, le matin à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 h. P. M. Le voile ne reliera aux lignes ... du Nord et de l'Est, et il ne relie ... les lignes du Sud et de l'Ouest ...

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix $50—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 115.

Le fret est reçu au dépôt au pied de la rue Calliope, jusqu'à 5 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie ne sera pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M.

J. F. WILLIAMS, Surintendant Général.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, 25 octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir (le même jour)......25 cents. Achetez les tickets au bureau, au-dessous de la gare.

[illegible timetable]

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, sur avertissement, excepté pour les voyages de la malle. Prix, 15 cents pour l'aller et autant pour revenir. Les omnibus partent de la rue du Canal, quinze minutes avant le départ des convois.

G PANDELY, Surintendant

CHAPELLERIE.

12......Rue du Camp......12

MAISON FIQUET & BOUVET.

Nouvelle manufacture de chapeaux français.

Grande importation directe

Chapeaux pour hommes et enfants de tous genres, formes et qualités, tels que Chapeaux de soie sur cosin, de castor, de castorine, de feutre, de laine, à poil, de paille, de Janeiro.

Chapeaux pour soutes de formes pour hommes et enfants, tels que Chapeaux Mazzini, de Magenta, Adelbert, de Malakoff, Garibaldi, de Monitor, de Victoria, de Mexico, de Solférino, de Grenoble ... de Bilboquet ... Mouches, Mousquetaires et Casquettes, Hussards, Muskets ...

Ces articles pris dans les meilleures fabriques de Paris et choisis par l'un des associés, sont d'une qualité exceptionnelle. Jamais pareils chapeaux n'ont été vus en ville ... Les assortiments seront des plus complets.

Chapeaux amazones de toutes formes.

Pour enfants de premier âge.

SPÉCIALITÉ—Chapeaux velours avec couleurs diverses; de Derby, garnis de plumes avec boucles ou sans, de Garibaldi, de Suisse.

Casquettes velours, 1er âge, de képis; cordelières, casquettes russes, Charles IX, Vogard, Leomes, Mauriceau, Hector, bérets à plumes; bonnets écossais jockeys, &c.

Ces articles, nouvellement débarqués sont d'une fraîcheur et d'une élégance que rien n'égale.

ARTICLES MILITAIRES ET COIFFURES, tels que képis de tout grade, pour hommes et enfants shakos, chapeaux à corne, bonnets-ourson.

MM. F. & B. feront des képis de tout grade, ils seront pour le 1er janvier prochain, au moyen de fournir à MM. les officiers et soldats, épaulettes, ceinturons, baïonnettes, enfin ce qui concerne l'équipement militaire.

Casquettes de pipe pour voyageurs.

Indépendamment des chapeaux fabriqués dans leur maison, MM. FIQUET & BOUVET reçoivent des chapeaux de soie des premières fabriques de Paris.

EN débarquement du navire Resolute, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
20 quarts cognac 1825 Larronde frères,
20 barriques vieux cognac,
81 caisses 12 biles vin rouge Chs Margaux,
25 " 24½ biles " Ht-Brion,
30 " 12 " vin blanc Château Yquem,
4 " 24½ boîtes chaque Truffes,
300 paniers Champagne,
20 balles de 20 sacs chaque Bouchons No 7,
5 futailles de 23 sacs " No 1,
1 " de 22 sacs " No 1,
1 balle de 5 sacs de 1000 Bouchons à dame-jeannes,
1 " de 25 " de 500 " No 4,
1 " de 15 " de 500 " No 4,
1 " de 20 000 bouchons courts très fins,
1 " de 4,500 " réguliers,
10 " de 15,000 "
5 " de 15,000 " réguliers pointus,
24 " de 15,000 " courts pointus
YOR MAIGNAN.

GENIÈVRE de Hollande—10 pipes marque de Reine.
10 pipes marques Aigle Impérial
A vendre par S. D. GRATIAA & CO.

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes les renoms de Paris et de MM. les docteurs Beard, Pentecost, Crawcour, Nec, etc de la Nouvelle-Orléans.

La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

C'est au rapport même des spécialistes les plus versés dans la science de l'Optique, ce qu'il a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, se trouve également presque toute la surface des verres, ...

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention.

EN débarquement du navire J. Webster Clark, de Liverpool—
3 caisses de 100 boîtes chaque crackers anglais
4 barils de 20 douzaines mixed pickles
4 do 20 do onions
3 do 10 do Imperial Pickles
4 do 10 do Gerkins
5 do 10 do Cauliflower
4 do 20 do Piccalilli
2 do 10 do Chow Chow
2 caisses cont 4 douz. pintes mushroom catsup
2 do 4 do Walnut sauce
2 do 4 do Worcestershire sauce
2 do 4 do Leyers sauce
4 do 4 do Anchovy paste
1 do 180½ livres moutarde anglaise
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 29 rue Royale enc. Dumaine

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX RÉDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, d'ARTICLES D'ORFÈVRERIE en tous genres et d'ouvrages de fantaisie, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin

CIGARES de choix de la Havane—100,000 Brevas, Londres et Vegas, Intimidad.
100,000 Londres, Partagas, Cabanas, Cabargas et Designios.
400,000 Media Regalias, Meridians, Toreno, Flor de M. Vega, Vuelta Abajo, Perfection, Millar Segundo, Rio Hondo, &c.
100,000 Flor de Cilindrados et Trabucos, Ne Plus Ultra Tip Top, Henry Clay.
200,000 Regalia Britanica, Regalia Londres, Regalia de la Reina, Millars et Regalia Chicas, de diverses marques, en magasin et à vendre aux plus bas prix du marché, par OCMA & MARSON

CONFITURES de [illegible] B. TURPIN.